

Farde de presse

Persmap

WALTER HUBERT WALDEK DARIUSZ
DAGMAR ALBERTE ANTON TONY
MARC RENÉ PATRICK ALAIN ALFRED
MOHAMED MARC PATRICK CHARLES
JANUSZ WALID EWA RÉGINE alias CATHY
DARIUSZ FRANCISCA alias FRANÇOISE

HOMMAGE AUX MORTS DE LA RUE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À LA MÉMOIRE DES HABITANTS DE LA RUE EN RÉGION BRUXELLOISE DÉCÉDÉS EN 2017

25 AVRIL 2018 - 11h00

À L'HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES (SALLE GOTHIQUE)

JEAN-YVES BENAÏSSA alias BEN PIOTR
OMAR JAROSŁAW alias JAREK MARK
MARIUSZ LAURENT FRANZ RUSLAN
DUMITRU DOROTHÉE SERGE LESZEK
JEAN-CLAUDE NASER LAURENT WILLIAM
EDLIR RENÉ VASILE ROGER PHILIBERT
ANNE-MARIE ANDRÉ MICHEL HASSAN
MIROSŁAW AHMED DANIEL alias BANANE
HASSEN BADIJNDER PATRICIA
MICHEL MOHAMMED ALI alias LA FLEUR
JEAN IBRAHIM CEZARY alias CZAREK

ET CEUX DONT NOUS N'AVONS MALHEUREUSEMENT PAS CONNAISSANCE À CE JOUR

Parce que nous refusons que les gens meurent seuls et soient enterrés anonymement.

Parce que cela doit changer pour ceux qui vivent encore dans la rue.

Parce que nous voulons tous avoir la possibilité de dire un adieu à nos amis, aimés, pères, mères ou enfants...

Ne meurent que ceux qu'on oublie.



www.mortsdelarue.brussels

E.R. : Alain Courtois, Premier Echevin, Grand Place 1 – 1000 Bruxelles / V.U. : Alain Courtois, Eerste Schepen, Grote Markt 1 – 1000 Brussel



Le Collectif les morts de la rue est une organisation qui travaille pour et avec les habitants de la rue pour permettre un traitement digne de tous au moment de la mort. Le Collectif est un réseau né il y a treize ans suite à la découverte, plusieurs mois après leurs décès, de deux personnes à la Gare du Midi et après les actions pour le droit au logement qui ont eu lieu en octobre 2004.

Le collectif est composé de ceux qui vivent dans la rue ainsi que d'associations de première ligne, de structures et de citoyens proches des habitants de la rue.

Dans ce cadre nous organisons chaque année une cérémonie pour rendre hommage aux (ex-)habitants de la rue, décédés dans l'année écoulée.

Het Collectief straatdoden is een organisatie die werkt voor en met thuislozen rond waardig afscheid voor overleden straatbewoners. Het collectief straatdoden is een netwerk dat dertien jaar geleden is ontstaan ten gevolge van de ontdekking van twee personen aan het Zuidstation verschillende maanden na hun overlijden, en ten gevolge van de acties voor het recht op wonen van oktober 2004. Dit collectief groepeerst straatbewoners, eerstelijnsorganisaties, instellingen en betrokken burgers. In dit kader organiseren wij samen met de straatbewoners jaarlijks een ceremonie om de overleden (ex-)straatbewoners, ook diegenen waarvan we tot op heden nog geen nieuws hebben, van het voorbije jaar te gedenken.

1. HISTORIQUE

Deux événements ont été à la source de la création du Collectif, il y a dix ans. D'une part, la découverte révoltante des corps de deux personnes à la Gare du Midi, un certain temps après leur décès, début 2005. D'autre part, les actions pour le droit au logement d'octobre 2004, où un cercueil avait été choisi comme symbole, marqué d'un calicot « *Enfin un domicile fixe !* ». Les participants ont alors spontanément commencé à lister les personnes de la rue dont ils avaient appris le décès, et ont lu cette liste dans un silence ému.

Des personnes concernées (habitants de la rue, travailleurs sociaux, bénévoles, militants) ont alors décidé d'agir ensemble pour prendre connaissance de la réalité des décès des personnes ayant connu la rue, informer ceux qui les ont connues, veiller à la dignité de leurs funérailles et à leur rendre hommage collectivement, une fois par an. Dès lors, des funérailles individuelles ont été organisées, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

ATD Quart-Monde a assuré la coordination du Collectif pendant les six premiers mois. Depuis mai 2005, l'asbl DIOGENES met à disposition les ressources humaines et les moyens logistiques nécessaires à la coordination du Collectif.

En 2006, pour la première fois, une cérémonie d'hommage aux personnes décédées l'année précédente a été organisée dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Cette cérémonie, devenue annuelle, est un événement important pour les proches des personnes décédées, pour les travailleurs sociaux qui les ont connues, et pour les personnes en situation de rue elles-mêmes.

En 2011, avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles, un arbre a été planté à proximité de la Gare Centrale, monument vivant à la mémoire des Morts de la Rue.

En décembre 2014, le Collectif a été le lauréat du Prix Régine Orfinger-Karlin décerné par la Ligue des Droits de l'Homme.

Le 3 mai 2017, le Collectif a organisé sa douzième cérémonie d'hommage annuelle à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Depuis novembre 2016, le site internet bilingue du Collectif est en ligne, et garde la mémoire des 556 Morts de la Rue depuis 2005. www.mortsdelarue.brussels et www.straatsdoden.brussels



Nos messages

Cette année encore, nous n'avons appris aucun décès lié aux conditions climatiques. Les décès sont répartis durant toute l'année. Les mises à l'abri hivernales sont nécessaires mais ne sont pas suffisantes.

Nous voulons aujourd'hui explicitement appeler les pouvoirs publics compétents, à investir encore plus dans des mesures qui aident vraiment à sortir les gens de la rue et leur permette un nouvel avenir. Nous plaidons très clairement pour

- une réduction des listes d'attente pour les logements sociaux,
- l'augmentation du revenu minimum proportionnellement au coût d'un logement décent,
- l'élargissement de l'offre de solutions de logement et d'accompagnement sur mesure des personnes sans abri, de type Housing First, ou service d'accompagnement dans le logement.

En 2017, 32 personnes ayant une autre nationalité que belge sont décédées en région bruxelloise, après avoir vécu dans les rues de la région bruxelloise. Ces personnes étaient au moins de 15 nationalités différentes. Cette année, beaucoup de personnes polonaises (12), de personnes marocaines (4), roumaines (3) albanaises (2) et soudanaises (2).

La migration semble porter un risque de vulnérabilisation en soi. L'absence de séjour légal ou un statut précaire empêche très souvent de trouver un travail légal. Ces personnes n'ont pas non plus accès aux revenus de remplacement, ont difficilement accès aux soins de santé. De plus, sans perspectives de futur claires, elles vivent dans l'angoisse continuelle de se faire embarquer.

Nous demandons du respect pour **la réalité parfois très dure**, que **les personnes en statut illégal ou précaire** doivent affronter chaque jour. Nous espérons que la réforme de **l'aide médicale urgente** ne va pas entraîner davantage de difficultés d'accès aux soins de santé.

Pour les **demandeurs d'asile**, nous espérons que leurs **procédures soient les plus claires et les plus rapides** possible, et qu'elles puissent être **hébergées** le temps de la procédure.

Toute l'année, notre Collectif agit pour un adieu digne pour les personnes sans abri décédées. Il est primordial que la réalité des Morts de la Rue se sache, que les gens soient informés. Que celles et ceux qui ont connu une personne puissent lui dire adieu dignement.

Tout le monde est convaincu de la qualité, la pertinence et de la nécessité de notre travail.

Pour pouvoir continuer ce travail, nous espérons une reconnaissance structurelle des pouvoirs subsidants, qui permettraient la création d'une emploi dédié à ce travail.



Chiffres et interprétation

En 2017, le Collectif a eu connaissance de **62 décès**.

Les habitants de la rue ont bien souvent des parcours morcelés, faits de périodes en rue, d'hospitalisations, de séjours en lieu d'hébergement, d'entrée en logement, ... Le moment du décès est comme une photographie de la situation de la personne à un moment donné.

34 de ces personnes vivaient en rue au moment de leur décès.

Ce chiffre est en progression depuis les débuts du Collectif, même si cette progression n'est pas linéaire.

Parmi les 62 personnes décédées, il y a **54 hommes et 8 femmes**. La personne la plus jeune avait 16 ans, la plus âgée en avait 78.

L'âge moyen de ces défunts est de **51.8 ans**.

Soulignons qu'il n'est pas possible d'en déduire l'espérance de vie des personnes qui vivent en rue.

34 de ces personnes vivaient en rue au moment de leur décès (54.8%). 1 personne vivait un squat, une vivait dans un garage, 7 personnes vivaient en foyer ou en maison d'accueil. 13 personnes (20.9%) avaient, avec ou sans l'aide du secteur, trouvé une sortie de rue et se trouvaient en logement, 4 vivaient en home et une vivait à l'hôpital.

Mais ces 62 personnes avaient tous, à un moment de leur vie, habité dans les rues de la Région Bruxelles-Capitale.

Une partie importante des décès (59%) survient à l'hôpital.

9 personnes sans abri sont décédées sur la voie publique en 2017.

3 personnes sont décédées dans la maison d'accueil où elles vivaient.

La plupart des Morts de la rue sont belges de nationalité (48.3%). Les ressortissants Européens représentent la majorité des morts de la rue : 82%. Le **grand nombre de personnes polonaises** nous interpelle : 12 personnes, soit 19%. Près d'une personne sur 5. C'est la deuxième nationalité parmi les Morts de la Rue. Quand on se penche plus particulièrement sur les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès, il apparaît que 35% sont polonaises, et elles représentent la première nationalité dans ce groupe.

La vie en rue n'est pas dangereuse qu'en hiver. Comme les années précédentes, les décès sont répartis tout au long de l'année.

Nous avons très peu d'informations concernant les causes de décès. Mais les informations dont nous disposons nous permettent d'observer que ces décès sont les conséquences à moyen ou à long terme des dangers de la vie en rue, et des problématiques qui ont conduit ces personnes en rue : problèmes de consommation, de santé mentale, difficultés d'accès aux soins, prise en charge médicale non prioritaire (on se soigne une fois besoins de base satisfaits, santé vient au 2^e plan. La prise en charge est souvent post posées et arrive tardivement.)

Les familles ont pris en charge 39% des obsèques. 53% des enterrements ont été prises en charge financièrement par la commune.

Les familles ont été impliquées dans l'organisation de 26 cérémonies d'obsèques des « Morts de la Rue », soit la moitié des cérémonies d'adieu. Le Collectif cherche toujours à impliquer les familles.

Le Collectif a été impliqué dans l'organisation de 37 cérémonies en 2017.

Malgré le travail du Collectif, en 2017, 5 personnes ont, à notre connaissance, été enterrées sans cérémonie.



Le travail du Collectif durant toute l'année.
Het werk van het Collectief doorheen het jaar.

We grijpen dit persmoment met beide handen aan om een oproep te lanceren aan alle gemeenten van het Brussels gewest om een extra inspanning te leveren op hun begraafplaats.

Geen anonieme graven meer! Minimum een kruis of ander teken met de naam en geboorte- en sterfdatum.

Onze basisopdracht is om erop toe te zien dat ook een dakloze respectvol wordt begraven. Niet anoniem en alleen!

Parce que l'exclusion se poursuit jusque dans la mort, la paix et la dignité de ces femmes et de ces hommes mort dans la rue n'est pas respectées, ni prises au sérieux.

Pourtant si il y a un moment de la vie où nous sommes tous égaux, c'est bien la mort. La manière dont on considère nos morts dans une société est très certainement ce qui la caractérise profondément. Nous avons donc toutes les raisons d'être tristes et déçus, d'être inquiets par rapport à cette reconnaissance qui touche notre dignité. Ne pas respecter la mort de quelqu'un par l'importance de la sépulture et du rituel, c'est ne pas respecter l'humanité et notre propre dignité.

Comme les années précédentes, les décès sont repartis sur toute l'année, tandis que la problématique des personnes sans-abris semble être plus médiatisée en hiver qu'en été.

Et pourtant, nous le disons chaque année de nouveau : les personnes sans abri ne meurent pas uniquement en hiver, et ce n'est pas le climat qui est responsable pour ces morts !!!

Dans la réalité des personnes sans-abris, des problèmes structurels se posent durant toute l'année, et pas uniquement en hiver.

Daarom pleiten we voor structurele maatregelen, die een verandering kunnen brengen in het leven van zij die momenteel nog op straat leven.

Le travail du Collectif des Morts de la Rue c'est un travail de fourmi.

Retrouver l'identité de celui ou celle qui décède (son nom, sa nationalité), retrouver les personnes qui l'ont connu(e), organiser l'enterrement, se mettre en quatre pour que cette personne ne soit pas seule ce jour-là, voilà le travail au quotidien du collectif.

Et encore, cela ne reflète-t-il que partiellement toutes les personnes à contacter pour un enterrement digne: service de police, administration de l'état civil, services sociaux des hôpitaux, morgues, ambassades, médecins légistes, laboratoires, travailleurs sociaux de tous horizons, bénévoles des associations, personnes sans-abris, citoyens lambda, voilà tous ceux qui se mobilisent pour faire en sorte que cette personne décédée ait juste accès à son droit le plus élémentaire : être enterrée avec un nom, une nationalité, et si possible, par ou avec sa famille, dans sa terre d'origine.

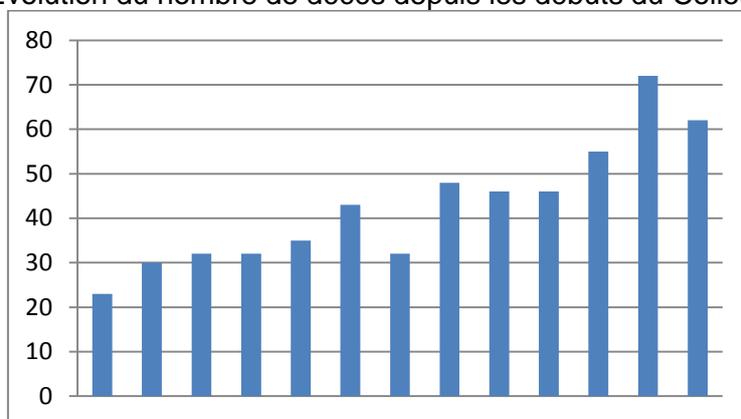


Données chiffrées pour l'année 2017

1. Nombre de décès

Année	Nombre de décès
2005	23
2006	30
2007	32
2008	32
2009	35
2010	43
2011	32
2012	48
2013	46
2014	46
2015	55
2016	72
2017	62

Evolution du nombre de décès depuis les débuts du Collectif



Ce ne sont pas 10 décès de moins que l'année dernière, ce sont 62 décès de trop. Après une année 2016 exceptionnelle, nous observons un chiffre qui s'inscrit dans la progression qu'on enregistre depuis les débuts du Collectif.

Ce chiffre est cohérent avec la tendance générale d'augmentation du nombre de décès. Parmi ces personnes, 8 femmes et 54 hommes (13% de femmes)



2. Lieu de vie au moment du décès

Lieu de vie au moment du décès	Nombre	%
Rue	34	54.8
Squat	1	1.6
Garage	1	1.6
Foyer d'hébergement, maison d'accueil	7	11.2
Accueilli chez des amis	2	3.2
Hôpital	1	1.6
Home	4	6.4
Logement	13	20.9
Total	62	

Nous voudrions mettre en évidence qu'il s'agit de personnes qui ont connu la rue à un moment ou un autre dans leur vie. Elles n'étaient pas toutes sans-abri au moment de leur décès, certaines d'entre elles avaient trouvé un logement, vivaient dans un home, etc.

Plus de la moitié (54.8%) de ces personnes étaient en situation de sans abris de rue¹ au moment de leur décès.

13 personnes (20.9%) avaient, avec ou sans l'aide du secteur, trouvé une sortie de rue et se trouvaient en logement.

3. Lieu de décès

Lieu de décès	nombre	Personnes en situation de rue	Personnes logées ou hébergées
Hôpital	37	20	17
Rue/lieu public (dont 1 Canal)	9	9	0
Propre logement	4		4
Home	3	0	3
Chez des amis	2	2	0
Maison d'accueil - foyer	3		3
Dans l'ambulance	1	1	0
Squat	2	1	1
Hôtel	1	1	0
Inconnu			
total	62	34	

La majorité des décès sont survenus à l'hôpital (59%).

En 2017, 9 personnes sans abri sont décédées sur la voie publique en région bruxelloise.

Trois personnes sont décédées dans la maison d'accueil ou dans le foyer où elles vivaient. Deux personnes sont décédées en squat.

¹ FEANTSA, Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion). Les personnes vivant dans la rue et les personnes en hébergement d'urgence (catégories Ethos 1 et 2) composent la catégorie Sans Abri.



4. Moyenne d'âge au moment du décès

Année	Age au moment du décès groupe total	Personnes en situation de rue	Personnes logées ou hébergées
2005	42,4		
2006	50,2		
2007	47.1		
2008	48.6		
2009	48.8		
2010	45.9		
2011	47.5		
2012	48.8		
2013	48.3		
2014	50.2		
2015	55.16		
2016	51.76	47	56.4
2017	51.8	47.32	57.32

Ces personnes avaient de 16 à 78 ans.

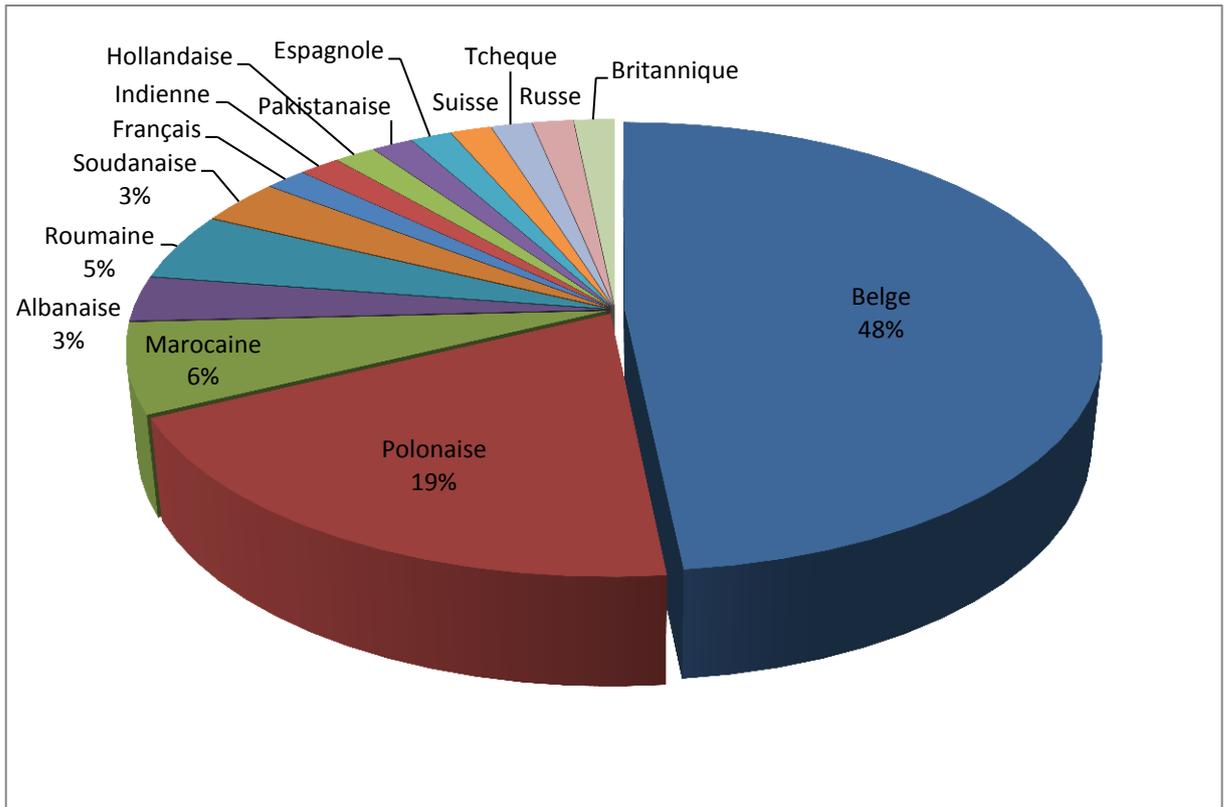
5. Nationalité

Nationalité	Nombre total	Personnes en situation de rue	Personnes Logées ou hébergées
Belge	30	10	20
Polonaise	12	11	1
Marocaine	4	1	3
Albanaise	2	1	1
Roumaine	3	3	1
Soudanaise	2	2	
Français	1		1
Indienne	1	1	
Hollandaise	1	1	
Pakistanaise	1	1	
Espagnole	1	1	
Suisse	1		1
Tchèque	1	1	
Russe	1	1	
Britannique	1		1
Total	62	34	28

La 1^e nationalité des Morts de la Rue est belge, mais est sous les 50% (48%). La 2^e est polonaise (19.3%)

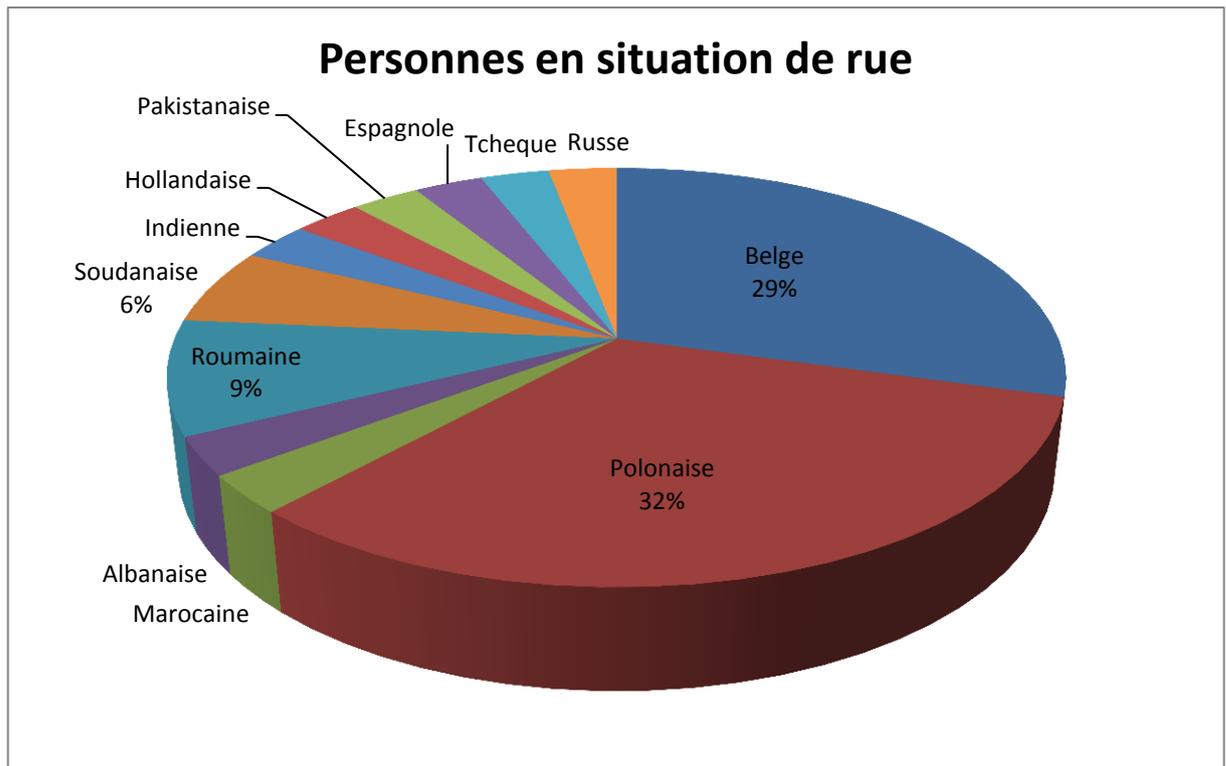
15 nationalités différentes sont représentées, ce qui montre l'internationalisation du sans abris à Bruxelles, qu'on observe d'année en année. 82% de ces personnes sont européennes. Ces personnes ont des situations de statut très diverses. Cette internationalisation ne s'accompagne pas d'une ouverture de droits en Belgique.





Parmi les **personnes en situation de rue**, la 1^o nationalité est polonaise (32%, soit près d'une personne sur 3), les belges sont la 2^o nationalité représentée (29.5%). 79.5% des personnes décédées qui étaient en situation de rue au moment de leur décès étaient ressortissantes européennes. 70.5% de ces personnes sont non belges. Notre hypothèse : cette sur représentation de personnes non belges qui étaient en situation de rue au moment de leur décès témoigne sans doute de la difficulté d'accéder à des droits et à une solution de sortie de rue pour les personnes en statut précaire





6. Conviction de vie de la personne décédée

Conviction de vie	Nombre
Catholique	14
Athée	1
Musulmane	4
Orthodoxe	1
Protestant	1
Inconnu	40
Total	

Nous cherchons à connaître les convictions de vie pour les respecter lors des cérémonies d'adieu.

7. Qui a prévenu ?

Qui a prévenu ?	Nombre
Service auprès des habitants de la rue	31
Hôpital	9
Commune	7
Habitant de la rue	7
Police	3
Consulat	3
La presse	1
Bureau d'aide aux victimes	1
Total	62



Le Collectif est averti des décès le plus souvent par des services travaillant avec les habitants de la rue, et par les hôpitaux la presse, la commune (le Collectif a une collaboration officielle avec la Ville de Bruxelles et la Commune d'Ixelles)

A côté du volet institutionnel, les habitants de la rue semblent aussi actifs dans cette démarche de faire-part des décès, avec une proportion de 7 annonces sur 62

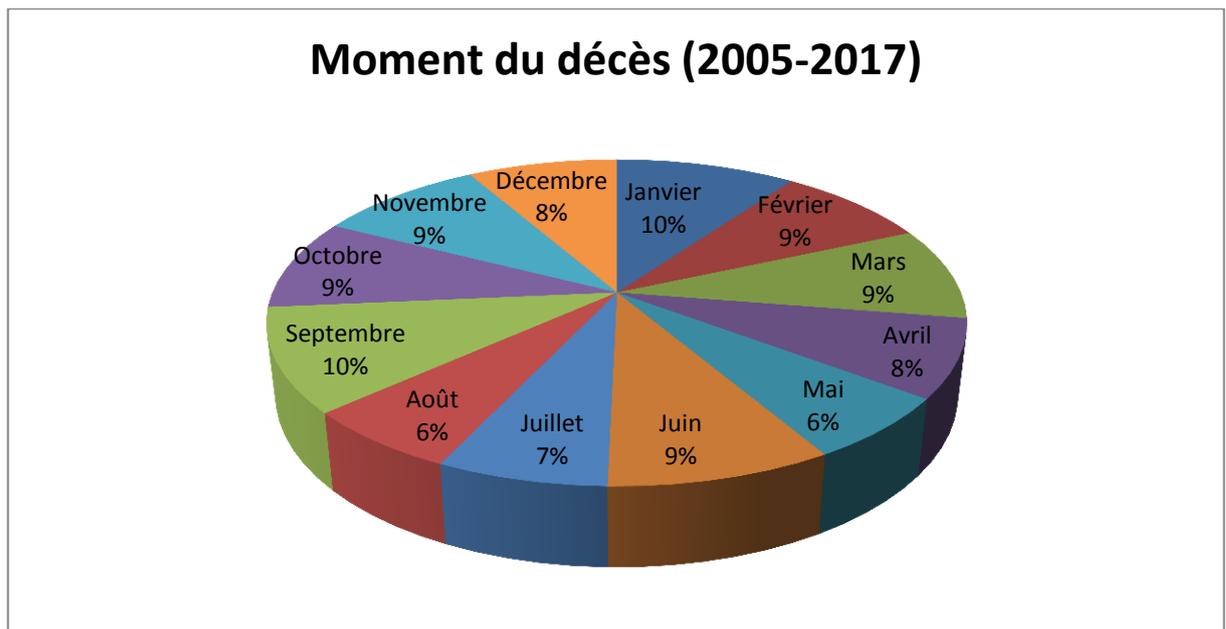
La diversité des sources d'information montre que le réseau que constitue le Collectif est étendu.

8. Moment du décès

Moment du décès	Nombre	Groupe rue	Personnes logées ou hébergées
Janvier	6	4	2
Février	4	2	2
Mars	6	2	4
Avril	3	2	1
Mai	2	1	1
Juin	8	4	4
Juillet	3	1	2
Août	5	4	1
Septembre	12	6	6
Octobre	3	1	2
Novembre	5	4	1
Décembre	5	3	2
Total	62	34	28

Les décès surviennent tout au long de l'année. Cette année ci, c'est durant le mois de septembre que le plus de décès sont survenus.

Depuis les débuts du Collectif, la répartition des décès se fait de façon relativement uniforme sur les mois de l'année et les saisons. Contrairement aux idées reçues, pas plus de décès en hiver que les autres mois de l'année.



9. Cause de décès

Nous avons très peu d'informations concernant les causes de décès. Nous avons fait le choix de ne pas communiquer le peu de causes ou de circonstances de décès dont nous disposons.

Il est très difficile d'accéder à un diagnostic face à si peu d'informations. De plus, ces informations ne sont pas toutes sur le même plan (causes initiales ou finales, circonstances, intentions)

Les informations dont nous disposons permettent toutefois d'observer que ces décès sont les conséquences à moyen ou à long terme des dangers de la vie en rue, et des problématiques qui ont conduit ces personnes en rue : problèmes de consommation, de santé mentale, difficultés d'accès aux soins, prise en charge médicale non prioritaire (on se soigne une fois besoins de base satisfaits, santé vient au 2^e plan. La prise en charge est souvent post posées et arrive tardivement.)

B Informations concernant les inhumations

1. Prise en charge de l'inhumation

Inhumations	Nombre
Famille	24
Indigents	33
Fonds propres	3
Amis	2
totale	62

Près de la moitié (42%) des personnes ont eu des funérailles prises en charge par des proches. 3 personnes avaient une épargne suffisante, qui a permis de payer les frais d'obsèques.

Un peu plus de la moitié (53%) des personnes ont été enterrées comme indigentes.

2. Nombre de personnes décédées qui ont été rapatriées dans leur pays d'origine

Nationalité	Nombre total de ressortissants décédés	Nombre de personnes rapatriées
Pologne Dont une urne	12	6
Maroc	4	2
Inde (rapatriement d'une urne)	1	1
Roumanie	3	1

10 rapatriements au total dont 2 urnes.



31% des personnes étrangères ont été rapatriées.

3. Organisation des cérémonies

Cérémonie d'adieu	Nombre
Organisée par la famille	23
Organisée par la famille + le Collectif	6
Organisée par des amis	1
Organisée par des amis + le collectif	2
Organisée par des services	2
Organisée par le collectif en collaboration avec ses partenaires	27
Pas de cérémonie lors de l'enterrement	5
Cérémonie après l'enterrement	3
total	69

Le Collectif a organisé ou participé à l'organisation de 37 cérémonies d'adieu individuelles en 2017, dont 3 cérémonies qui ont eu lieu après l'enterrement.

Il arrive que 2 cérémonies soient organisées : dans le cadre d'un rapatriement, par exemple, où une cérémonie est organisée à la morgue, et une cérémonie est organisée par la famille au moment de l'enterrement.

Les familles ont organisé, avec ou sans le soutien du Collectif, près de la moitié des cérémonies (46.7%).

Le Collectif cherche à entrer en contact avec toutes les familles, pour témoigner son soutien, éventuellement les soutenir dans l'organisation d'obsèques ou dans certaines démarches, pour les mettre en lien avec les personnes du secteur qui ont connu la personne décédées, ...

En 2017, 5 personnes ont été enterrées sans cérémonie, quand nous avons appris le décès trop tard.

